



EN DIRECT DU
Comité
Social
et Economique

CSE Ordinaire du Jeudi 30 Septembre 2021

PREAMBULE DU SNU

Le **SNU**, en préalable à l'ordre du jour, a interpellé le DR sur l'annonce du projet de loi finances 2022 tendant à réduire les effectifs de Pole Emploi. Le DR confirme ce projet en justifiant que nous avons obtenu des effectifs supplémentaires en raison de la crise sanitaire COVID 19. La crise étant passée, il y aura certainement une baisse au niveau national mais en Région Occitanie nous ne devrions pas être touchés car le ratio effectifs/charges est toujours déficitaire. Les BDE seront maintenues en région jusqu'en mars 2022 a minima. Une BDE intermédiaire est prévue en Octobre et une en Décembre.

POINT SANITAIRE

La version 16 de la note RH amène des modifications sur l'obligation vaccinale des psychologues et la notion de « personnes vulnérables ». Le **SNU** a alerté la DR sur la difficulté pour les agents d'avoir un **nouveau certificat médical** mentionnant la vulnérabilité et la nécessité d'un maintien total en télétravail, du fait de bons nombres de médecins refusant de remettre ce document. De même le **SNU** s'interroge sur la légalité de demander un certificat médical sur lequel serait noté la raison de « vulnérabilité ». La DR réaffirme la nécessité de fournir un nouveau certificat médical mais seulement pour les agents « **sévèrement immunodépressifs** » et ceux dont « **la vaccination n'est pas possible** ». Les autres n'auront pas à fournir ce nouveau certificat.

CVM : CONTACT VIA MESSAGES

Cet outil doit permettre l'optimisation des réponses par mail. En région Occitanie après une phase test de 6 agences, le déploiement va se faire sur chaque agence entre octobre 2021 et avril 2022. Un accompagnement devra se faire par la direction (présentation en réunion de service, modules de formation...). Pour autant, même si l'outil est apprécié par les agents, des améliorations doivent être apportées afin de répondre au mieux aux besoins des utilisateurs (quid de la gestion de mails quand l'agent est absent ? la banque de réponses n'est pas toujours adaptée, il faut souvent la créer soi-même. Les agents GDD devront-ils traiter tous les mails concernant l'indemnisation ? Quelle affectation aux GDD et comment ? Articulation entre les 2 projets CVM et CRI ?...). Le **SNU** émet une alerte sur les moyens mis en place sur l'accompagnement en agence qui devront être à la hauteur de ceux déployer en phase test.

CONSULTATION SUR L'EXPERIMENTATION DU TELETRAVAIL

Les agences candidates seront connues au 15 octobre et celles retenues en novembre. Le vote en agence ne se fera que si l'agence souhaite entrer dans l'expérimentation. Le **SNU** demande les éléments constitutifs des votes en agence afin d'être le plus transparent possible.

Vote : 13 POUR (CFDT, SNAP, CGC), 14 CONTRE (CGT, FO, SNU)

Nous contacter : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr

 @SNUPEOCCITANIE

 @snupeoccitanie

 snu_pole_emploi_fsu_occitanie

www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie



EN DIRECT DU
Comité
Social
et **Economique**

PONTS 2022

L'année 2022 comportant moins de 8 jours fériés travaillés, les agents bénéficieront d'un jour supplémentaire dit « garantie jour férié » (GJFO sur HQ). Ce jour sera à déposer entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022.

Pour rappel : au titre de l'année 2021 nous bénéficions aussi de ce jour. Si vous ne l'avez pas encore déposé, il vous reste 3 mois (jusqu'au 31/12/2021) pour le faire afin de ne pas le perdre.

En 2022, sur les 5 jours mobiles possibles, 2 seront à la main des agents et 3 à celle de la direction. La DR nous propose 3 jours soit :

- **Le vendredi 27 mai 2022**
- **Le vendredi 15 juillet 2022**
- **Le lundi 31 octobre 2022**

VOTE : POUR à l'unanimité des organisations syndicales

CAMPAGNE DE PROMOTIONS ET AVANTAGES CARRIERES

La note régionale 2021-09-010 prévoit un budget de 1,10% de la masse salariale :

- 0,8% au titre de relèvement de coefficients...
- 0,3% au titre des primes

La campagne de promotion se situera entre le 27 septembre et le 17 décembre pour les agents sous CCN. L'attribution des promotions se fera uniquement au 1^{er} janvier maintenant.

La campagne portant sur les carrières exceptionnelles et les avancements accélérés des agents publics se fera unilatéralement par la direction à compter de fin octobre. Les CPLU paritaires ne traiteront plus ces promotions.

FONCTIONNEMENT DU CSE

- . Vote sur le renouvellement des partenaires « acheté/vendu » : Odalys / Tohapi
POUR à l'unanimité des organisations syndicales
- . Information et vote sur le retrait des partenaires « acheté/vendu » : Homair / Campéole
POUR à l'unanimité des organisations syndicales
- . Vote sur les nouveaux partenaires « acheté/vendu » : Adagio / Maeva / Néméa
POUR à l'unanimité des organisations syndicales
- . Vote sur le partenariat « acheté/vendu » : Calicéo
POUR à l'unanimité des organisations syndicales

Nous contacter : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr

 @SNUPEOCCITANIE

 @snupeoccitanie

 snu_pole_emploi_fsu_occitanie

www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie



EN DIRECT DU
Comité
Social
et **Economique**

ASC - ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES

Prestations « MUSEES 2021 »

Une carte de prestations variée avec la mise à disposition de **1300 billets** répartis dans 9 musées dont 7 en Occitanie et 2 en région limitrophe (Marseille & Bordeaux) à **raison de 1 billet par agent et par ayant droit mais avec la possibilité de commander sur 3 musées différents.**

Les musées proposés sont :

- . Le musée FABRE à Montpellier
- . Le musée INGRES BOURDELLE à Montauban
- . Le musée SOULAGES à Rodez
- . La cité du VIN à Bordeaux
- . La Fondation LUMA en Arles
- . Le musée de la ROMANITE à Nîmes
- . Le musée TOULOUSE LAUTREC à Albi
- . Le MUSEUM de Toulouse
- . Le MUCEM à Marseille

La validité des billets s'étend entre 6 mois et 2 ans. La mise en ligne sera assurée jusqu'à fin Décembre 2021.

Prestation « CINEMA 2021 »

Une carte de prestations, à l'identique de celle de fin 2020, avec la mise à disposition de **2500 billets à raison de 4 billets par agent et par ayant droit.** La validité des billets est de 12 mois. La mise en ligne sera assurée jusqu'à fin Décembre 2021 et jusqu'à épuisement de la vente de la totalité des billets en cas de reliquat.

Prestation « MONUMENTS NATIONAUX 2021 »

Une carte de prestations, à l'identique de celle de Mai 2021, avec la mise à disposition de **300 passeports (4 entrées) à raison de 1 par agent et par ayant droit de + de 26 ans** car l'accès aux monuments historiques nationaux sont gratuits jusqu'à 26 ans. Le passeport permet l'accès à 4 monuments nationaux au choix avec un accès prioritaire (80 sites sur tout le territoire). La durée d'utilisation est illimitée et ouvre un accès aux expositions temporaires sans sur tarification. La mise en ligne sera assurée jusqu'à fin Décembre 2021 et jusqu'à épuisement de la vente de la totalité des billets en cas de reliquat.

Réunion CSE tenue en Visio-Audio conférence, le Jeudi 30/09/2021

Nous contacter : syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr

 @SNUPEOCCITANIE

 @snupeoccitanie

 snu_pole_emploi_fsu_occitanie

www.snutefifsu.fr/regions/snu-pole-emploi-occitanie